

Évolution et disparités d'orientation en fin de troisième

Isabelle Paulin,

Bureau des études statistiques sur l'enseignement scolaire,
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

La quasi-totalité des enfants d'une génération parviennent en fin de collège, dans les classes de troisième qui constituent le premier palier d'orientation de l'enseignement secondaire. Ce moment engage de manière décisive leur destin scolaire, et leur poursuite d'études vers les filières générales, technologiques ou professionnelles du second cycle. Tout au long de la dernière décennie, il révèle d'importantes différences d'orientation selon le passé scolaire des élèves, leur sexe ou leur origine sociale.

EFFECTIFS ET ORIENTATION DES ÉLÈVES DE TROISIÈME DE 1997 À 2007

Évolution des effectifs de troisième

Les classes de troisième accueillent la quasi-totalité des enfants d'une génération. En 2007-08, 785 000 élèves sont ainsi scolarisés dans une classe de troisième, générale, d'insertion ou bien de SEGPA¹. Relativement proche de 800 000 tout au long de la dernière décennie, cet effectif tend cependant à diminuer ces dernières années (826 000 en 2002 et 857 000 en 1996 ; voir tableau 1), sous l'effet de la baisse démographique, mais aussi de celle des redoublements.

En 2007, les classes de troisième générale rassemblent 95 % des élèves de troisième. Cette classe comporte autant de filles que de garçons. Un tiers des élèves sont en retard, c'est-à-dire âgés de 15 ans ou plus, phénomène plus fréquent parmi les garçons (37 % contre 30 % pour les filles).

Les 5 % d'élèves restants suivent une classe de troisième d'insertion ou une 3^e SEGPA. Ce sont des élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale, quasiment tous âgés d'au moins 15 ans (91 % en 3^e d'insertion et

près de 99 % en SEGPA). Les garçons sont cette fois nettement majoritaires (plus de 60 % des effectifs). La 3^e d'insertion accueille les élèves qui ont rencontré des difficultés au cours de leur scolarité au collège. La 3^e de SEGPA regroupe les élèves dont les difficultés dans l'apprentissage sont apparues dès l'école.

Disparition des classes technologiques

La dernière décennie a été marquée par la mise en place progressive de la nouvelle organisation, en trois cycles, du collège. Commencée en 1996, cette réorganisation du collège s'est concrétisée, entre autres, par la transformation de classes de quatrièmes technologiques en lycée professionnel en quatrième à option technologique dans les collèges et par la création d'une troisième de collège avec une option obligatoire à choisir entre la deuxième langue vivante ou la technologie.

NOTE

1. Les sections d'enseignement général et professionnel adapté, créées en 1996 et intégrées dans un collège, donnent un enseignement en vue de préparer un CAP dans un LP ou dans un centre de formation d'apprentis. Pour certains élèves qui en ont besoin, il reste une formation qualifiante en SEGPA.

Tableau 1 – Évolution des effectifs, de la part des filles et du poids des élèves en retard dans les classes de troisième

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
3^e générale												
Effectif	733 308	711 101	709 853	725 487	733 343	732 235	735 309	732 785	732 343	773 785	764 334	744 214
part des filles	52,7 %	52,7 %	52,5 %	52,0 %	51,9 %	51,9 %	51,8 %	51,6 %	51,3 %	50,3 %	50,1 %	50,2 %
poids du retard	39,4 %	39,9 %	37,5 %	37,0 %	36,3 %	35,4 %	34,3 %	33,3 %	32,8 %	34,5 %	33,9 %	33,2 %
3^e insertion												
Effectif	16 571	17 768	19 201	22 044	24 593	25 066	25 104	24 545	24 108	19 598	14 316	13 060
part des filles	40,5 %	39,5 %	40,0 %	39,3 %	39,2 %	39,0 %	38,8 %	39,4 %	38,6 %	37,9 %	38,4 %	37,7 %
poids du retard	95,4 %	95,0 %	94,6 %	95,0 %	97,4 %	94,8 %	95,0 %	94,0 %	95,4 %	93,2 %	91,4 %	91,1 %
3^e technologique												
Effectif	77 998	77 221	62 741	34 823	32 873	34 722	36 335	38 652	39 536			
part des filles	33,7 %	33,6 %	33,1 %	30,4 %	30,2 %	30,9 %	30,9 %	32,8 %	34,2 %			
poids du retard	91,5 %	91,4 %	90,8 %	93,2 %	93,4 %	91,3 %	90,1 %	87,9 %	85,7 %			
SEGPA-SES-GCA												
Effectif	29 947	29 326	28 565	29 030	29 184	29 477	29 012	28 758	28 316	28 467	28 431	27 700
part des filles	39,2 %	39,4 %	39,1 %	39,3 %	38,2 %	38,2 %	37,6 %	37,8 %	38,1 %	38,6 %	38,4 %	38,4 %
poids du retard	96,8 %	97,2 %	97,0 %	96,6 %	98,5 %	97,5 %	98,4 %	98,5 %	98,7 %	98,5 %	98,7 %	98,8 %
Total												
Effectif	857 824	835 416	820 360	811 384	819 993	821 500	825 760	824 740	824 303	821 850	807 081	784 974
part des filles	50,3 %	50,1 %	50,2 %	50,2 %	50,2 %	50,1 %	50,0 %	49,9 %	49,7 %	49,6 %	49,5 %	49,6 %
poids du retard	47,3 %	47,8 %	45,0 %	43,1 %	42,4 %	41,8 %	40,8 %	40,0 %	39,3 %	38,1 %	37,2 %	36,5 %

Source : MEN-DEPP, Base centrale de pilotage

Les effectifs de classes technologiques ont rapidement diminué. En 1997, les troisièmes technologiques regroupaient près de 80 000 élèves, soit 9 % de la population totale accueillie en troisième. Deux ans après, leurs effectifs avaient diminué de moitié, avant de se stabiliser jusqu'à la rentrée 2004. La rentrée 2005 voyait la disparition de la troisième technologique.

Les élèves, des garçons pour les deux tiers et massivement en retard scolaire, auparavant accueillis dans les classes technologiques se sont de fait reportés vers les classes de l'enseignement général, qui peuvent comporter, depuis la rentrée 2006, une option facultative de découverte professionnelle de 3 heures, offerte à tout élève qui le souhaite. Le module de découverte professionnelle de 6 heures, qui a vocation à remplacer les anciennes troisièmes technologiques, à option technologie ou préparatoires à la voie professionnelle, concerne quant à lui un public plus ciblé « *d'élèves volontaires, à la scolarité fragile* ».

En 10 ans, la proportion d'élèves inscrits dans une classe de troisième générale progresse dans ces conditions de 10 points, avec une réduction progressive de l'écart entre le nombre de filles et de garçons.

Dans le même temps, la proportion d'élèves inscrits dans une classe de 3^e d'insertion ou de SEGPA reste relativement stable. À partir de 2005, les effectifs de troisième d'insertion diminuent toutefois fortement : en 2007, ils sont deux fois plus faibles que ceux de 3^e SEGPA (tableau 1).

Baisse des retards scolaires

La dernière décennie est également marquée par un assez net recul des redoublements et donc du retard scolaire. La population des élèves de troisième est plus jeune en 2007 qu'en 1997. La proportion d'élèves âgés d'au moins 15 ans diminue ainsi de 11 points (de 48 à 37 %).

Les retards les plus lourds, de plus d'un an, voient leur fréquence largement baisser, de plus de moitié (moins de 5 % en 2007 contre 13 % en 1997).

La baisse du retard scolaire se vérifie en particulier dans les troisièmes générales qui, malgré l'« absorption » des élèves autrefois admis en classes technologiques, comptent moins de retardataires en 2007 qu'en 1997 : 33 % contre 40 %.

Dans les troisièmes technologiques, jusqu'en 2004, les 3^e d'insertion et de SEGPA, ce sont les retards de plus d'un an qui diminuent régulièrement sur la période. Ils restent cependant fréquents en troisième d'insertion, classe qui compte encore, en 2007, près de 20 % d'élèves de plus de 15 ans. Et dans ces classes, ce sont les filles qui apparaissent un peu plus souvent que les garçons en grand retard scolaire.

ÉVOLUTION DEPUIS 1997 DE L'ORIENTATION APRÈS LA TROISIÈME (toutes 3^e confondues)

À l'issue du collège et de la classe de troisième, les parcours scolaires se différencient. Plusieurs voies d'orientation se présentent aux élèves : se

diriger vers un enseignement général et technologique (dans les classes de seconde de même nom, à l'issue desquelles ils choisiront une des séries générales ou technologiques en classe de première), ou bien professionnelles (préparant à un CAP, un BEP² ou bien maintenant menant directement à un baccalauréat professionnel). Ils peuvent le faire en restant dans des établissements scolaires sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, ou sous tutelle d'autres ministères (formations agricoles principalement). Ils peuvent aussi s'engager dans des formations en alternance (apprentissage, sous contrat de travail) qui conduisent maintenant à tous les niveaux de diplôme de la filière professionnelle.

Les données présentées ici ne portent que sur les élèves de troisième qui poursuivent leurs études au sein d'établissements scolaires de l'Éducation nationale : elles fournissent les taux de redoublement ou de passage en classe supérieure de l'ensemble des élèves issus des différentes classes de troisième.

Ainsi, près de 9 élèves sur 10 scolarisés une année donnée en classe de

3^e poursuivent l'année suivante une formation au sein de l'Éducation nationale. Environ 12 %, de manière assez stable lors de la dernière décennie, ne sont pas dans ce cas, ce qui ne signifie pas qu'ils arrêtent leurs études : la plupart d'entre eux rejoint une formation agricole ou deviennent apprentis.

À la rentrée 2007, 55 % des élèves de troisième s'engagent vers la voie générale et technologique (en seconde GT), qui reste l'orientation majoritaire. Elle gagne même 3 points depuis 1997, principalement aux rentrées 1999 et 2000. Cette hausse s'explique, du moins pour partie, par une moindre pratique du redoublement, en recul de plus de 3 points. Depuis 2001, le passage en seconde GT semble stationnaire (graphique 1a).

Un peu moins de 30 % des élèves de troisième poursuivent leurs études dans la voie professionnelle, principalement en seconde professionnelle, qui prépare en deux ans à un BEP : cette classe attire 22 % des élèves, contre 5 % pour la 1^{ère} année de CAP.

L'orientation vers la voie professionnelle reste globalement stable. C'est l'orientation vers la seconde

professionnelle qui décline de 3 points depuis 1997, au profit de la 1^{ère} année de CAP ou, plus récemment, des préparations en trois ans au baccalauréat professionnel. Depuis la mise en place en 2003 de la première année de baccalauréat professionnel en 3 ans, cette formation, encore relativement marginale, a vu ses effectifs quadrupler.

DE FORTES DIFFÉRENCES D'ORIENTATION SELON LA TROISIÈME D'ORIGINE

Une nette majorité des élèves de troisième générale s'oriente vers la filière générale et technologique. Entre 1997 et 2005, la poursuite d'études vers une seconde GT s'est accrue doucement pour dépasser 61 %, avant de connaître un recul de 3,5 points à la rentrée 2006, lié à la disparition des troisièmes technologiques (dont une forte majorité d'élèves s'orientaient vers la filière professionnelle).

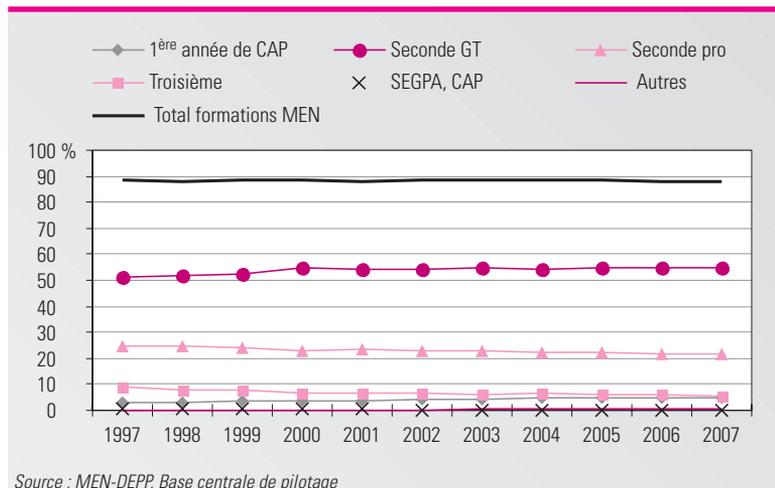
Si l'orientation vers la seconde professionnelle reste stationnaire (22 % des élèves), elle progresse en faveur de la 1^{ère} année de CAP (3 % des jeunes en 2007). Quant aux préparations au baccalauréat professionnel en trois ans, elles recrutent d'abord parmi les élèves de troisième générale qui sont 4 200 (0,7%) à rejoindre cette formation à la rentrée 2007.

Le redoublement diminue de 4 points en dix ans, mais reste plus fréquent (6 %) que dans les autres troisièmes.

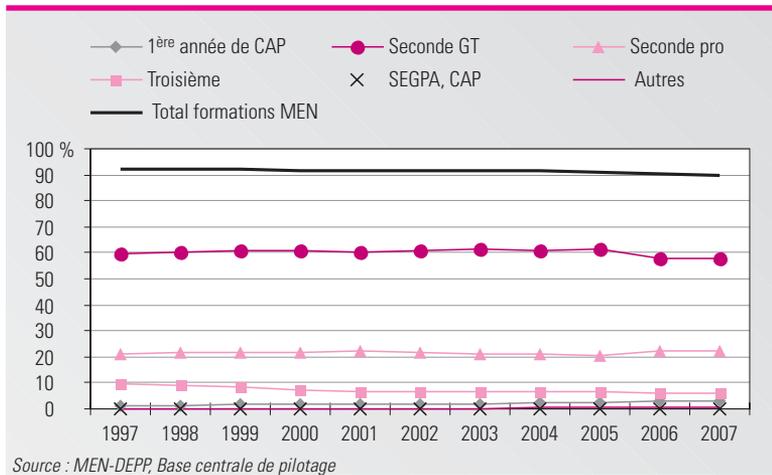
NOTE

2. Le CAP est un diplôme national qui donne une qualification dans un métier déterminé alors que le BEP offre une qualification pour un secteur de métiers et permet la poursuite d'études en baccalauréat technologique ou professionnel.

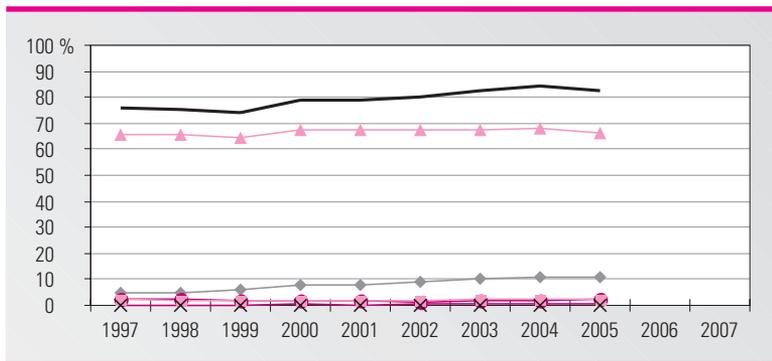
Graphique 1 – Poursuites d'études vers une formation du MEN après une troisième a) toutes troisièmes confondues



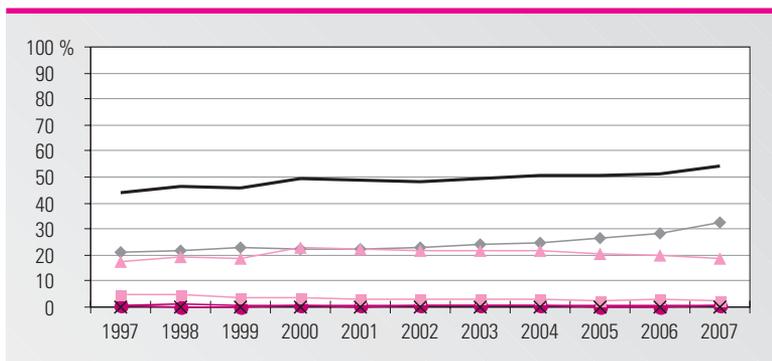
b) après une troisième générale



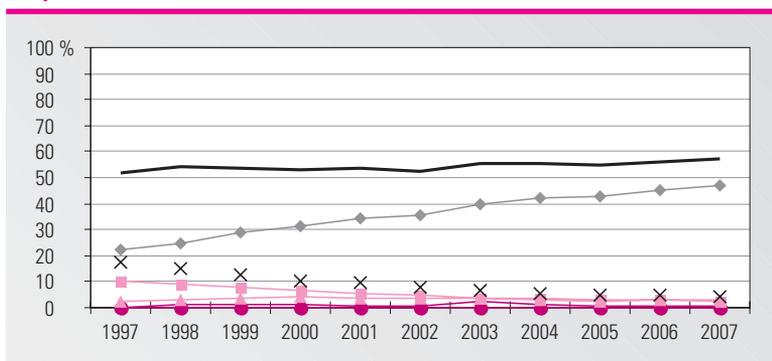
c) après une troisième technologique



d) après une troisième d'insertion



e) après une troisième SEGPA



L'orientation des élèves de troisièmes technologiques est restée radicalement différente : jusqu'à la disparition de ces classes, environ deux tiers de leurs élèves rejoignaient chaque année une préparation au BEP. Une proportion croissante d'entre eux s'inscrivaient en préparation au CAP, ce qui a contribué à la progression simultanée de la proportion totale d'élèves poursuivant leurs études dans un établissement de l'Éducation nationale (+ 7 points de 1997 à 2005).

Durant toute cette période, le redoublement, comme le passage en seconde GT, se maintiennent à un très faible niveau (2 % chacun).

Un peu plus de la moitié des élèves en grande difficulté suivent, après une troisième d'insertion ou une SEGPA, une formation professionnelle qualifiante dans un établissement dépendant du MEN. Les autres s'orientent vers l'apprentissage, l'agriculture ou bien arrêtent leurs études. Le redoublement ne concerne qu'à peine 3 % des élèves.

Après une troisième d'insertion, la part des élèves qui suivent une formation relevant du MEN a augmenté de 10 points depuis 10 ans. En début de période, on observe une nette augmentation des passages en seconde professionnelle, puis un retournement de tendance en 2002 au profit de la 1^{ère} année de CAP. En 2007, un tiers des élèves passe en 1^{ère} année de CAP et un cinquième en 2nde professionnelle. Le redoublement, en baisse, ne concerne qu'à peine 3 % des élèves.

Pour les élèves issus d'une 3^e SEGPA, la valorisation de la voie professionnelle amplifie, en 2003, l'accès à une formation en CAP dans les lycées professionnels. À partir de cette date, un peu plus de la moitié d'entre eux suivent un second cycle

professionnel relevant du MEN (soit une hausse de 5 points). Depuis 1997, le passage vers une 1^{ère} année de CAP augmente de 25 points. Parallèlement, le nombre d'élèves restant dans une SEGPA pour préparer une formation qualifiante diminue, passant de 17 % à 4 %, et le redoublement décroît.

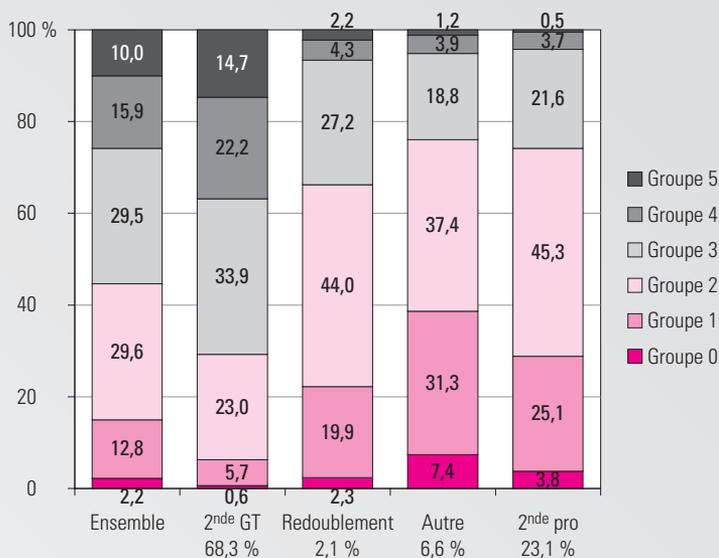
DISPARITÉS D'ORIENTATION SELON L'ÂGE, LE SEXE ET L'ORIGINE SOCIALE

L'analyse de ces disparités d'orientation selon des caractéristiques individuelles repose sur un traitement des données de la base centrale « scolarité », progressivement mise en place dans les établissements du second degré sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

Au cours de la dernière décennie, le champ couvert s'est progressivement étendu à l'ensemble du secteur privé, l'exhaustivité des informations individuelles n'ayant été atteinte qu'en 2003 pour les élèves du privé sous contrat, et 2007 pour le privé hors contrat. Sur ce champ qui couvre désormais l'ensemble de l'Éducation nationale, on se propose maintenant d'examiner comment se répartissent, selon les différentes voies ou filières de formation, les populations d'élèves qui fréquentent l'année « n » un établissement sous tutelle du MEN, et qui étaient scolarisées l'année précédente dans une classe de troisième.

Le maintien des fortes disparités que nous allons détailler, selon l'âge, le sexe et l'origine sociale, n'est pas étranger au fait, bien connu, que l'orientation dépend d'abord du niveau scolaire des élèves. Comme le montrent les données de l'encadré 1, relatives à l'année 2003, les demandes

Encadré 1 – Répartition des élèves sur l'échelle de compétences générales en fonction de l'orientation demandée en fin de troisième (juin 2003)



Lecture : les 68,3 % d'élèves qui demandent une orientation en seconde GT se distinguent des autres par leur appartenance bien plus fréquente (37 %) aux deux groupes, 4 et 5, qui manifestent aux évaluations la plus grande maîtrise de toutes les compétences attendues. Près de 30 % des élèves qui demandent une orientation vers une seconde professionnelle appartiennent en revanche aux deux groupes opposés, 0 et 1, qui ne manifestent aucune maîtrise ou seulement une maîtrise réduite de ces compétences.

Source : MEN-DEPP, évaluations bilans de 2003

d'orientation des élèves, souvent confirmées par les conseils de classe, apparaissent directement liées aux compétences générales qu'ils manifestent lors des évaluations-bilans menées en fin de collège.

Selon l'âge

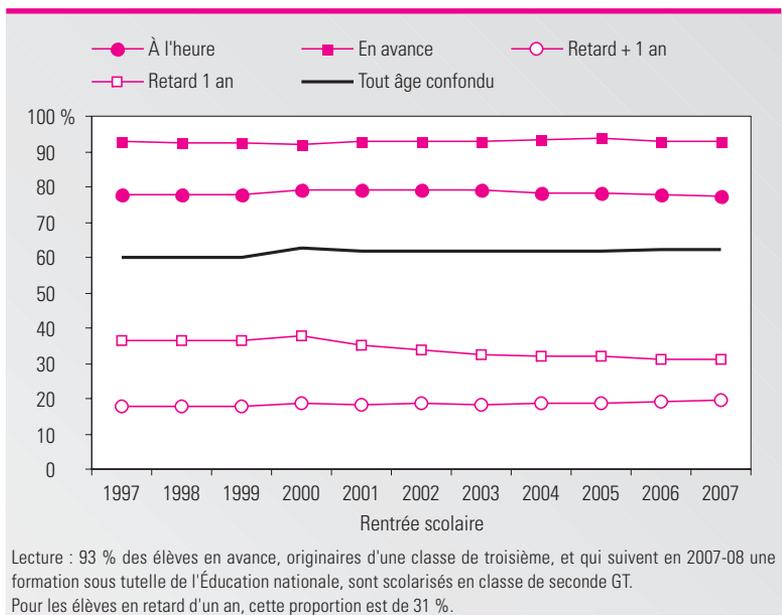
Les différences d'orientation selon l'âge sont très nettes, signe du poids persistant du passé scolaire des élèves sur leur scolarité future. Ce sont les élèves les plus jeunes qui s'orientent le plus souvent, de manière massive, vers la voie générale : 80 % de ceux qui sont âgés de 15 ans (dits « à l'heure ») et scolarisés dans les formations relevant de l'Éducation nationale, le sont dans une seconde générale et technologique. La proportion atteint 93 % pour les élèves en avance.

La situation est radicalement différente pour les élèves en retard. Parmi ceux qui sont âgés de 16 ans (1 an de retard), la moitié fréquentent une seconde professionnelle, et un tiers une seconde GT. Alors que le nombre de ces élèves tend à diminuer avec la baisse régulière des redoublements, ils se retrouvent également moins nombreux, depuis 2001, à suivre la voie générale et technologique, au profit des premières années de CAP dont la part augmente (14 % en 2007).

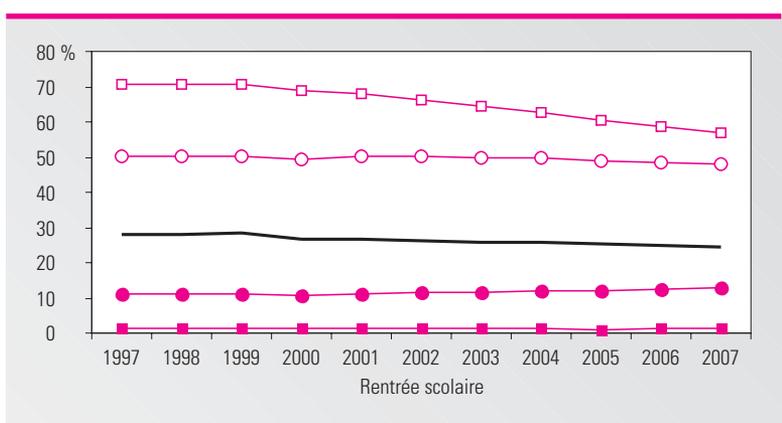
Les préparations au CAP, plus professionnalisées que celles du BEP, attirent plus souvent les élèves âgés d'au moins 16 ans. C'est particulièrement vrai pour ceux dont le retard dépasse un an (âgés de 17 ans ou plus). La seconde professionnelle en recrutait plus des deux tiers il y a dix ans.

Graphique 2 – Répartition des élèves par formation suivie après une troisième selon l'âge acquis au cours de l'année (de 1997 à 2007)

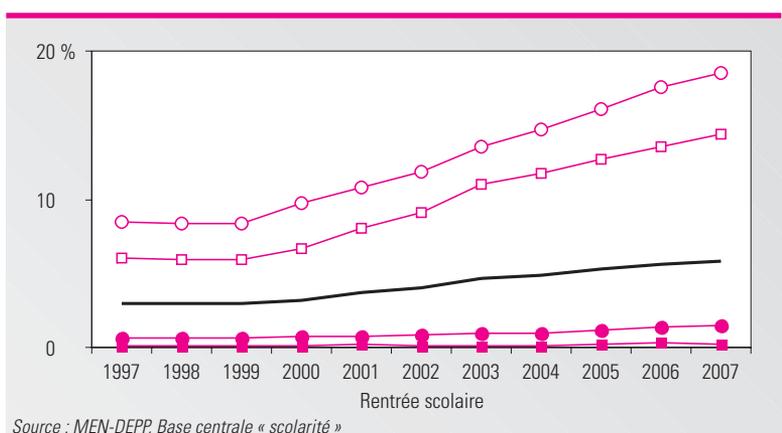
a) Présence selon l'âge en classe de seconde GT



b) Présence selon l'âge en classe de seconde professionnelle



c) Présence selon l'âge en classe de première année de CAP



Sa part recule de manière sensible, tandis que celle des premières années de CAP est maintenant proche de 20 %. Les élèves les plus âgés s'orientent également plus souvent vers d'autres formations dont le bac professionnel en 3 ans.

Toujours pour les élèves originaires de l'ensemble des classes de troisième, on constate que le redoublement, qui a progressivement diminué lors de la dernière décennie, reste plus fréquent parmi les élèves « à l'heure », âgés de 15 ans (près de 8 % en 2007, contre 6,5 % en moyenne pour l'ensemble des élèves).

Les élèves originaires d'une classe de troisième technologique étaient massivement des élèves en retard, rejoignant la voie professionnelle. Très minoritaires dans ces classes, les élèves « à l'heure » se distinguaient des autres par une orientation un peu plus fréquente en seconde GT. Les élèves en retard se dirigeaient à plus de 80 % vers la seconde professionnelle. À partir de 2003, cette classe a perdu une partie de ses élèves au profit des préparations au CAP.

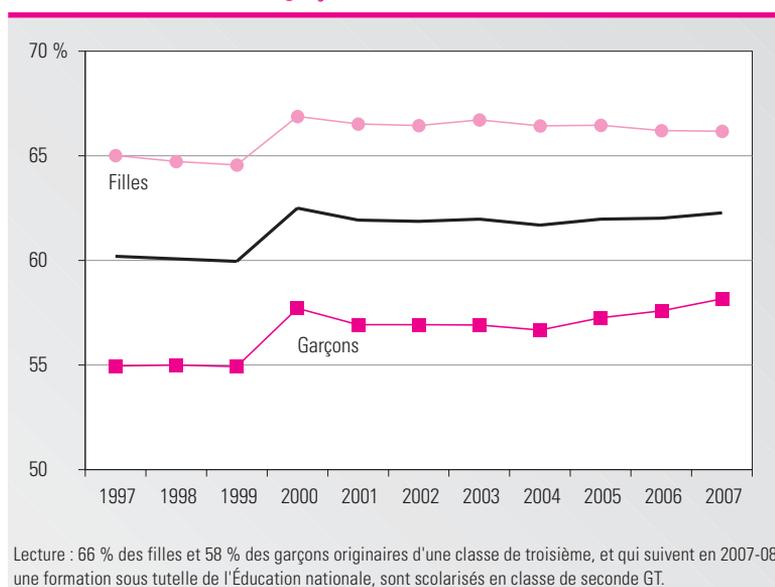
Les élèves venant de troisième d'insertion sans retard scolaire sont également relativement rares : ils se distinguent des autres par un redoublement bien plus fréquent de la classe de 3^e (20 %), vraisemblablement pour rejoindre la voie générale.

Selon le sexe

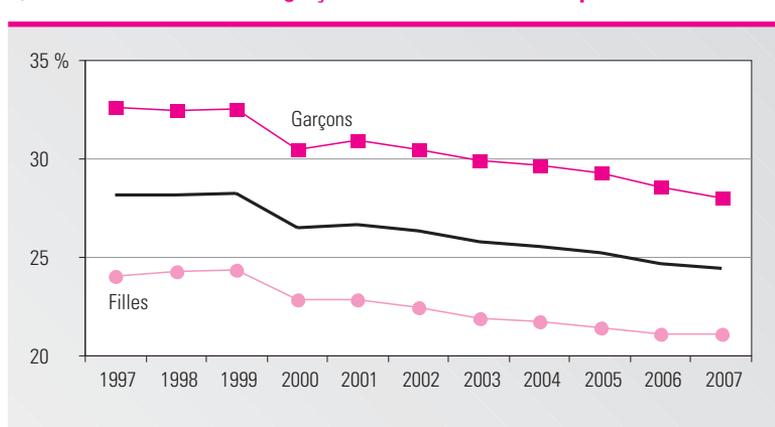
Si la voie générale et technologique accueille une majorité de filles comme de garçons issus de troisième, les filles conservent un net avantage sur les garçons pour le passage en lycée, en classe de seconde GT : l'écart, de 10 points en 1997, est encore de 8 points à la rentrée 2007.

Graphique 3 – Répartition des élèves par formation suivie après une troisième selon le sexe

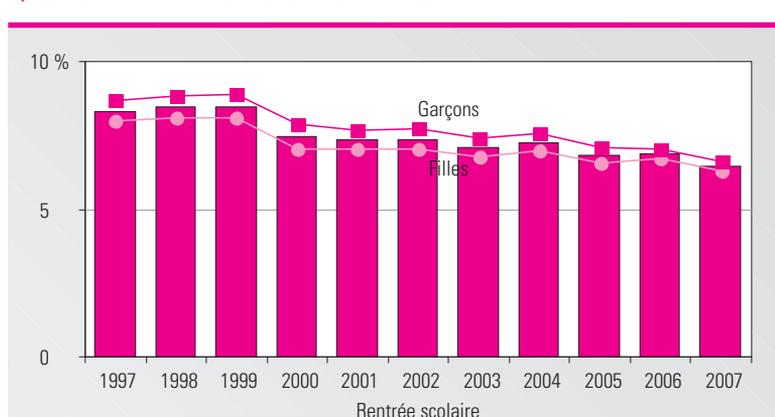
a) Présence des filles et des garçons en classe de seconde GT



b) Présence des filles et des garçons en classe de seconde professionnelle



c) La baisse des redoublements en troisième



Source : MEN-DEPP, Base centrale « scolarité »

La seconde professionnelle est en revanche à dominante masculine. Elle attire un peu moins d'élèves, la baisse enregistrée lors de la dernière décennie étant un peu plus prononcée pour les garçons (- 4,5 points) que pour les filles (- 3 points).

Plutôt masculine il y a dix ans, la 1^{ère} année de CAP accueille aujourd'hui autant de filles que de garçons. Elle était devenue, pour les filles issues de troisième technologique, une poursuite d'études un peu plus fréquente que pour les garçons. Elle reste aujourd'hui la voie massivement suivie par les élèves des deux sexes en provenance de 3^e SEGPA. Pour ceux qui viennent de troisième d'insertion, cette orientation s'est accrue sensiblement parmi les filles, mais reste inférieure à celle des garçons.

Quant à la préparation au baccalauréat professionnelle en 3 ans, elle recrute en 2007 deux fois plus de garçons que de filles.

Les garçons sont traditionnellement un peu plus nombreux à redoubler que les filles, mais l'écart observé en début de période s'est progressivement réduit. C'est en 3^e générale que la baisse du redoublement est la plus significative : alors que 8 % des filles et 9,5 % des garçons redoublaient en 1997, les proportions sont en 2007 proches de 6,5 % pour les deux sexes.

Selon l'origine sociale

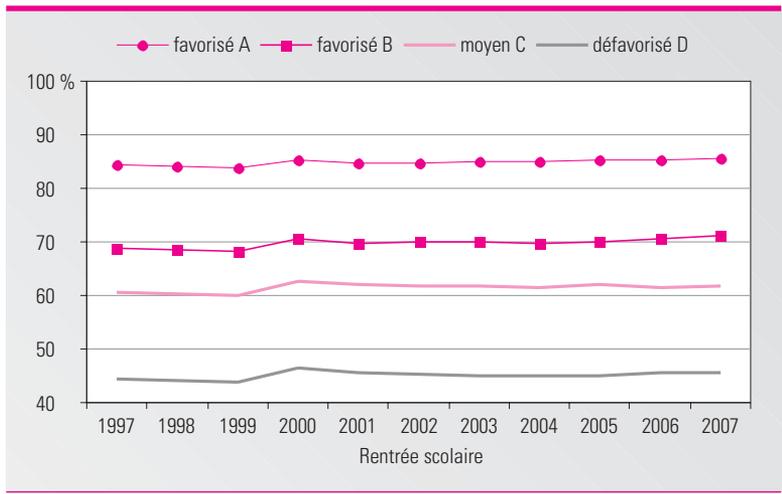
Comme pour l'âge des élèves, les différences sociales d'orientation sont très fortes. D'ailleurs, dès le collège, on constate de sensibles différences dans la composition des classes de troisième, qu'elles soient générales, technologiques, d'insertion ou de

SEGPA. Les enfants de milieux les plus favorisés (voir encadré 2) sont surreprésentés dans les premières, tandis que les enfants d'employés ou d'ouvriers

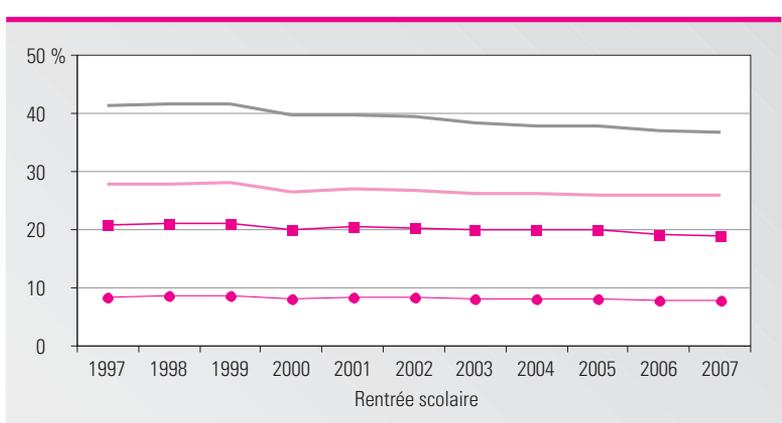
sont très fortement majoritaires dans les autres classes, qui destinent principalement à une poursuite d'études professionnelles.

Graphique 4 – Répartition des élèves par formation suivie après une troisième, selon la PCS des parents

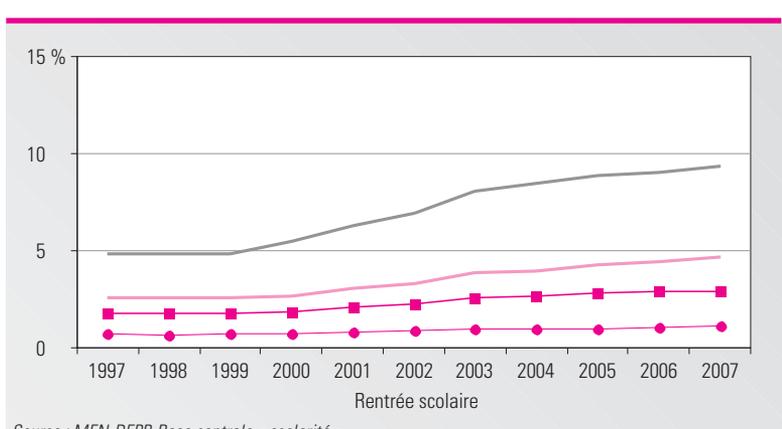
a) Présence en seconde GT selon l'origine sociale



b) Présence en seconde professionnelle selon l'origine sociale



c) Présence en 1^{ère} année de CAP selon l'origine sociale



Source : MEN-DEPP, Base centrale « scolarité »

Au sein des formations du MEN où l'on retrouve les élèves issus de l'ensemble des troisièmes, la part de la 2nde GT varie quasiment du simple au double selon l'origine sociale des élèves, tout au long de la dernière décennie : elle va de 85 % parmi les enfants de cadres supérieurs, professions libérales ou chefs d'entreprise, à 70 % parmi les professions intermédiaires, 60 % parmi les enfants d'agriculteurs, commerçants, artisans et employés et 45 % parmi les enfants d'ouvriers ou d'inactifs.

Les enfants des milieux les moins favorisés qui poursuivent leurs études au sein de l'Éducation nationale

Encadré 2 – L'origine sociale distinguée selon quatre groupes :

À partir de la nomenclature INSEE des professions et catégories socio-professionnelles (PCS), l'origine sociale des élèves est distinguée selon 4 groupes (fortement discriminants pour les parcours et la réussite scolaire des enfants) :

- . **Favorisée A** : chefs d'entreprise, professions libérales, de l'information, des arts et des spectacles, cadres de la fonction publique, professeurs et assimilés, cadres administratifs, ingénieurs, instituteurs
- . **Favorisée B** : professions intermédiaires de la santé, de la fonction publique, d'entreprise, techniciens, contremaîtres, retraité cadre, profession intermédiaire
- . **Moyenne** : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, policiers et militaires, employés de la fonction publique, d'entreprise, de commerce, personnels de services directs aux particuliers, retraité agriculteur exploitant – artisan – commerçant
- . **Défavorisée** : ouvriers qualifiés, non qualifiés, agricoles, retraité employés et ouvriers chômeurs n'ayant jamais travaillé, sans activité

fréquentent d'abord une formation professionnelle. Si la part de la seconde professionnelle décroît parmi ces élèves, de manière un peu plus sensible que pour l'ensemble des élèves (- 5 points), cette baisse est presque entièrement compensée par le développement des préparations au CAP : alors que cette filière accueille maintenant près de 10 % des enfants des milieux sociaux les moins favorisés, elle est quasiment désertée (1 %) par les enfants de cadres supérieurs.

Le choix constant et privilégié de la voie générale pour les enfants de milieux favorisés se vérifiait même, mais de manière considérablement atténuée, parmi les élèves issus de troisième technologique. Les rares – quelques milliers – enfants de cadres qui fréquentaient ces classes parvenaient plus que les autres à rejoindre une classe de seconde GT (de 5 % à 8 % selon les années, contre moins de 2 % des enfants d'ouvriers).

Au cours de la période, on constate que la pratique du redoublement régresse pour toutes les catégories sociales, de façon un peu plus marquée parmi les enfants d'ouvriers : mais ils sont encore 7 % à redoubler en 2007 contre 6 % parmi les professions intermédiaires et 5 % pour les professions supérieures.



Malgré les changements intervenus depuis une décennie au sein et au-delà du collège (réduction des retards scolaires, disparition des classes technologiques, développement des préparations au CAP, essor des préparations en 3 ans au bac professionnel), les caractéristiques et disparités principales d'orientation n'ont guère évolué.

De manière simplifiée et réductrice, on peut dire que deux profils opposés d'élèves en ressortent : celui d'une collégienne, jeune voire en avance, et issue d'un milieu social favorisé, que tout destine à poursuivre des études secondaires générales, qui la conduisent vers l'enseignement supérieur. À l'inverse du cas d'un collégien, plus âgé, en retard voire en difficulté, issu d'un milieu moins favorisé, qui peut poursuivre des études, mais le plus souvent dans une filière professionnelle qui risque de ne pas le conduire jusqu'au baccalauréat.

D'autres facteurs nuancent évidemment ce constat et cette simple opposition, les critères, conditions et modalités d'orientation pouvant varier selon l'établissement, la situation géographique, l'environnement économique ou éducatif.

Dans les années qui viennent, il s'agira sans doute :

– de corriger une situation qui conduit à de telles inégalités de

destins scolaires, souvent inscrites très tôt dans le parcours des différentes catégories d'élèves ;

– de porter notamment attention à l'orientation vers la voie professionnelle, perçue par certains élèves comme une orientation par défaut, qui se double parfois d'une affectation non désirée, dans un établissement ou une spécialité qui ne répondent pas à leurs premiers vœux.

Le véritable « choix » d'une orientation « réussie » demande, en amont, une information riche et préalable sur les voies de formation offertes : il suppose aussi un accompagnement et un soutien des élèves pour qu'ils parviennent à une maîtrise suffisante des compétences attendues en fin de collège.

En aval, les efforts d'adaptation de l'offre et de la demande de formation aux besoins de l'économie, la lutte contre les abandons scolaires encore fréquents au sein du lycée professionnel ou en apprentissage, le développement des préparations en 3 ans au baccalauréat professionnel sont de nature à accroître les perspectives de poursuites d'études et de réussite scolaire, et donc l'attractivité de l'enseignement professionnel. ■